



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Couche-Tard annonce un nouveau programme de rachat d'actions

---

#### ATD.A, ATD.B / TSX

**Laval (Québec), le 21 octobre 2010** — Alimentation Couche-Tard inc. annonce que la Bourse de Toronto a approuvé son programme de rachat d'actions, l'autorisant à racheter un maximum de 2 685 335 actions à vote multiple catégorie A (représentant 5 % des 53 706 712 actions à vote multiple catégorie A émises et en circulation) et un maximum de 11 621 801 actions à droit de vote subalterne catégorie B (représentant 10 % des 116 218 014 actions à droit de vote subalterne catégorie B détenues dans le public), au 20 octobre 2010. La moyenne quotidienne nette du volume transigé pour la période de six mois précédant le 20 octobre 2010 représente 1 073 actions à vote multiple catégorie A et 334 488 actions à droit de vote subalterne catégorie B. En vertu des exigences de la Bourse de Toronto, un rachat quotidien maximum du plus élevé des deux montants suivants; 25 % de ces moyennes ou 1 000 actions pourra être racheté quotidiennement, ce qui représente un total de 1 000 actions à vote multiple catégorie A et un total de 83 622 actions à droit de vote subalterne catégorie B. L'effet de ces rachats sera de réduire le nombre d'actions à vote multiple catégorie A et à droit de vote subalterne catégorie B émises, qui entraînera une augmentation au *pro rata* de la participation relative dans le capital-actions de ces catégories d'actions des porteurs restants.

La compagnie peut ainsi racheter des actions à vote multiple catégorie A et des actions à droit de vote subalterne catégorie B sur le marché libre, sur le parquet de la Bourse de Toronto, de temps à autre, au cours de la période de douze mois commençant le 25 octobre 2010 et se terminant au plus tard le 24 octobre 2011. Les actions rachetées en vertu du programme de rachat d'actions seront annulées dès leur rachat. Dans le cadre du programme, la Compagnie a mis en place un régime de rachat de titres automatique afin de fournir des instructions standardisées concernant la façon dont les actions peuvent être rachetées dans le cadre du programme. Par conséquent, la Compagnie pourra racheter ses actions en vertu du régime automatique tout jour de bourse pendant la durée du programme, y compris durant les périodes d'interdiction d'opérations sur les titres que la Compagnie a établies. Le régime automatique entrera en vigueur et devrait se terminer conjointement avec le programme. Il constitue un « régime automatique » aux fins de la législation canadienne en valeurs mobilières applicables et a été révisé par la Bourse de Toronto.

La compagnie n'a racheté aucune action dans le cadre de son programme de rachat d'actions précédent annoncé le 4 août 2009.

#### **Profil**

Alimentation Couche-Tard inc. est le chef de file de l'industrie canadienne du commerce de l'accommodation. En Amérique du Nord, Couche-Tard est la plus importante compagnie en tant que chaîne de magasins d'accommodation (intégrée ou non à une société pétrolière) en fonction

du nombre de magasins corporatifs. Couche-Tard a un réseau qui compte 5 869 magasins, dont 4 141 dotés d'un site de distribution de carburant. Ces commerces sont répartis dans 11 grands marchés géographiques, dont huit aux États-Unis, couvrant 42 états et le district de Columbia, et trois au Canada, couvrant les dix provinces. Plus de 53 000 personnes oeuvrent dans l'ensemble du réseau de magasins et aux centres de services de Couche-Tard.

-30-

**Source**

**Raymond Paré, Vice-président et chef de la direction financière**

Tél: (450) 662-3272

**[relations.investisseurs@couche-tard.com](mailto:relations.investisseurs@couche-tard.com)**

**[www.couche-tard.com/corporatif](http://www.couche-tard.com/corporatif)**